



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2024 - 13

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	23
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 08 février 2024

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION AU FC LEMAN
PRESQU'ÎLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le treize
février, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Madame Pascale MORIAUD, maire,*

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. ZANNI F.
ARNOUX. R. STUBERT B. CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. DENERVAUD M.
CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. CORNU C. MATTERA A.
GEROUDET A. CHAMPEAU S.

EXCUSÉS : MORAND F. « pouvoir à
STUBERT B. » FICHARD B. « pouvoir à
MATTERA A. » BILLARD G. « pouvoir à
CHEVRON F. » QUERNEC GARIN C.
« pouvoir à MEYRIER M. » CHANTELOT
L. « pouvoir à CHANTELOT C. »

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Suite à l'organisation du loto du FC Léman Presqu'île et sur proposition de Madame le
Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'allouer une subvention de 100 € (cent euros) au FC Léman Presqu'île.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Brigitte STUBERT

Le maire
Pascale MORIAUD

